



KREIZ BREIZH AKADEMI

#11

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Formation Professionnelle dédiée aux musiques modales de
tradition savante et populaire créée par Erik Marchand

DIRECTION ARTISTIQUE
EMMANUELLE BOUTHILLIER

Cursus de 400h ouvert au chant, à tous instruments acoustiques
ou amplifiés, pouvant jouer des microtonalités, percussions

Formation professionnelle
De novembre 2025 à décembre 2026
**Accompagnement,
création et diffusion**
2027-2028

Certification RS5509

Interpréter une musique modale de tradition savante et populaire

PRÉSENTATION GÉNÉRALE



Kreiz Breizh Akademi est un programme certifiant de formation professionnelle artistique dédié aux musiques modales de tradition savante et populaire, créé par Erik Marchand il y a plus de 20 ans.

Sa spécificité réside dans le fait qu'il s'appuie sur la transmission des éléments d'interprétation des musiques modales (**échelle, microtonalité, rythme, variation**) à partir d'un **répertoire de musique populaire bretonne**.

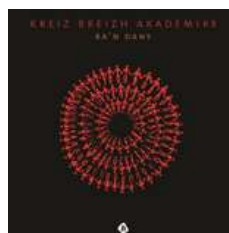
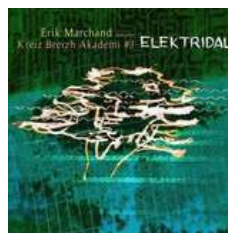
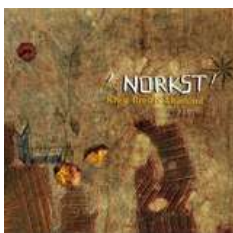
Les langues utilisées dans les formes chantées sont les langues bretonnes et gallèses dans leurs variantes locales et le français.

Les connaissances liées à la modalité sont abordées principalement à l'éclairage des traditions savantes du **Maqâm arabe et turc**, et plus généralement du monde méditerranéen et aussi d'autres cultures modales.

Kreiz Breizh Akademi propose une session tous les 2 ans qui consiste en une formation théorique et pratique d'environ 400 heures réparties sur 12 à 15 mois (en discontinu).

Dix collectifs ont déjà suivi ce cursus

- KBA#1 **Norkst** | Tous instruments
- KBA#2 **Izhpenn 12** | Cordes et flûtes
- KBA#3 **Elektridal** | Électriques et cuivres
- KBA#4 **Lieskan** | Chant majoritaire
- KBA#5 **Sed Round** | Cordes frottées
- KBA#6 **Pobl' Ba'r Machin[e]** | Musiques électroniques
- KBA#7 **Hed** | Instruments de bagad
- KBA#8 **Ba'n Dañs** | Musiques à danser
- KBA#9 **Bruulu** | Électronique et cordes frottées
- KBA#10 **Mémé K7** | Orchestre hybride, post gwerz



Kreiz Breizh Akademi #11

La direction artistique de cette 11^e session de Kreiz Breizh Akademi est confiée à Emmanuelle Bouthillier. En collaboration avec l'équipe de Drom, elle a constitué une équipe pédagogique variée : entre spécialistes de l'analyse, porteur·euses et transmetteur·euses d'un répertoire précis, musicien·nes mettant en pratique les musiques modales dans un contexte de création, chaque intervenant·e apportera sa pierre à l'édifice de la formation en fonction de ses compétences et de l'avancement du cursus.

Se basant sur ses propres pratiques, connaissances et intérêts, Emmanuelle Bouthillier a à cœur de proposer **une couleur plus septentrionale et plus atlantique** à ce 11^e collectif.

Aux côtés d'artistes et enseignant·es breton·nes, se succéderont tout de même quelques intervenant·es des musiques méditerranéennes, une musicienne estonienne et plusieurs intervenants d'un large Atlantique Nord (Québec/Acadie, Pays basque, Cuba). Quelques intervenant·es du Massif central accompagneront aussi le projet plutôt en tant que personnalités artistiques transversales.

Des professionnel·les du secteur culturel interviendront également lors de modules qui permettront aux stagiaires de travailler sur le développement de leurs projets et de leur carrière.

Du point de vue du contenu, Emmanuelle Bouthillier s'étant plutôt spécialisée dans les musiques du grand-ouest roman (Haute-Bretagne, Normandie...) et d'Amérique du Nord francophone, **le répertoire** proposé comme base de travail ne sera plus seulement bas-breton, mais ira aussi prendre ses sources en **Pays Gallo et, dans une moindre mesure, à l'est du Canada**. Ainsi, pour KBA#11, français et gallo cohabiteront avec le breton dans le répertoire chanté.

L'improvisation, sous diverses acceptions du terme et à plusieurs échelles d'expression, sera une des pierres angulaires de l'approche générale de cette session.

En parallèle, **l'art de « faire collectif » et d' « animer son monde »** dans la culture populaire sera un repère de référence tout au long de la formation. Travaillée plus spécifiquement avec certain·es intervenant·es et **mise en pratique lors de veillées ouvertes**, cette compétence transversale et multiforme pourra être une source d'inspiration pour le travail de création.

KBA#11 **s'adresse à toutes les familles d'instruments avec une attention particulière portée aux mariages de timbres entre cordes et anches**. La chanson et les langues occuperont également une place de choix dans le résultat artistique du collectif. Les orientations thématiques se dessineront plus précisément au fur et à mesure, en fonction du collectif constitué.

Le cursus est ouvert aux personnes qui souhaitent se former aux musiques modales de tradition populaire. **Tous les musiciens et toutes les musiciennes d'instruments acoustiques ou amplifiés pouvant jouer des microtonalités, chanteurs, chanteuses, percussionnistes**, sont invité·es à postuler.

CURSUS DE FORMATION

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Analyser et mener des recherches musicales appliquées à la modalité
- Interpréter et créer en musiques modales
- Réaliser un projet artistique modal
- Partager un projet avec le public
- Administrer et gérer un projet modal
- Développer sa carrière dans la musique modale

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- KBA#11 est ouvert à tous instruments pouvant jouer des microtonalités, au chant et aux percussions.
- Les personnes retenues seront des instrumentistes ou chanteur·euses disposant d'un niveau de pratique confirmé et se destinant aux métiers de la musique. Elles peuvent être issues d'une formation en école de musique, conservatoire, élève d'un maître ; ou être autodidacte.
- Elles doivent avoir un niveau de pratique musicale confirmé et avéré au regard des difficultés techniques imposées par l'utilisation de la microtonalité et par l'improvisation.
- En musique populaire, la transmission se fait généralement par l'oralité, sans l'utilisation de supports écrits. Il n'est donc pas demandé aux stagiaires ou aux intervenant·es de savoir lire/écrire la musique. L'utilisation de supports écrits est cependant laissée à l'appréciation des stagiaires.
- Les stagiaires doivent pouvoir s'engager à être disponibles sur l'ensemble des journées de formation collective en centre, soit 12 séminaires d'une semaine à raison d'un séminaire par mois (un calendrier précis est donné plus bas).



INTERVENANT·ES ARTISTIQUES

La 11^e session sera mise en œuvre par Emmanuelle Bouthillier, qui a constitué une équipe pédagogique mixte, aux profils artistiques riches et variés.

Certain·es interviendront pour leurs compétences d'analyse musicale, d'autres pour leurs compétences en composition, improvisation et développement rythmique, d'autres pour leur écoute et appréciation sur les orientations sonores proposées.

Ils et elles pratiquent des musiques de Bretagne, du Canada, d'Estonie, mais aussi du Massif central, du Pays basque ou de Cuba, d'autres sont des improvisateur·ices touche-à-tout.

Des professionnel·les du secteur culturel interviendront également lors de modules qui permettront aux stagiaires de travailler sur leur développement de carrière.

Une présentation détaillée de l'équipe pédagogique est à disposition sur le site de Drom.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Le cursus Kreiz Breizh Akademi est élaboré à partir de la certification de la formation ***Interpréter une musique modale de tradition savante et populaire***, enregistrée au Répertoire Spécifique sous la référence RS5509. Elle répond donc aux critères de la formation professionnelle.

La formation se déroule en présentiel sur 13 mois, en discontinu :

- Elle alterne modules pédagogiques musicaux de découverte et d'apprentissage de la modalité (apport théorique et pratique), et modules de pratique collective dirigée (mise en application) de manière à faciliter l'appropriation des savoirs dans la pratique musicale d'ensemble.
- Elle comprend aussi la mise en œuvre d'un projet artistique, dont un large volet d'expérimentation et d'acquisition de compétences techniques, et des compétences professionnelles de gestion, de production et de communication y sont développées.
- Enfin, le cursus KBA inclut un apprentissage personnalisé en France ou à l'étranger dans le cadre d'un voyage d'étude auprès d'un·e ou plusieurs musicien·nes reconnu·es dans les musiques modales de leurs territoires.

Des adaptations pourront être préconisées ponctuellement selon les besoins du ou de la stagiaire dans le cadre de l'individualisation des parcours.

Un suivi pédagogique des stagiaires est effectué de façon mensuelle à l'occasion de séances collectives lors de chaque séminaire, à la demande dans le cadre d'entretiens individuels, ou sur des thématiques précises via des visioconférences en sous-groupes. En complément, un bilan d'étape a lieu lors d'entretiens individuels à mi-parcours. Des aménagements personnalisés pourront être proposés ou des modifications de programme apportées.

UNITÉS DE FORMATION ET ÉVALUATIONS

Le programme est composé de 3 unités de formation correspondantes aux grands enjeux professionnels et d'un volet transversal facilitant l'articulation des compétences :

- **Jouer des musiques modales : 210h**
- **Réaliser un projet artistique modal et le partager avec le public : 140h**
- **Gérer et promouvoir un projet artistique modal : 40h**
- **Articulation des différentes compétences au service d'un projet professionnel modal : 13h**

Nombre d'heures : 400h de formation en moyenne en centre, hors stages en entreprises éventuels et modules complémentaires d'approfondissement.

Dont heures à distance : 14 heures

Les stagiaires sont évalué·es en contrôle continu tout au long de l'année et passent une épreuve finale constituée d'une audition collective et d'une soutenance orale individuelle en fin de formation.

En fin de parcours, chaque stagiaire reçoit une attestation de fin de formation et le cas échéant le certificat professionnel attribué par le jury de certification.

DANS LA PHASE POST-FORMATION

En complément du dispositif de formation, Drom propose un travail de création artistique et de diffusion qui amènera les stagiaires à s'insérer sur le marché du travail.

Pour ce faire, des partenariats sont engagés avec un lieu de création pour la résidence principale et des lieux de répétitions sur l'ensemble de la Bretagne permettant des actions culturelles et des concerts étapes.

Un producteur de spectacle prend parallèlement le relais pour assurer le volet diffusion en collaboration le cas échéant avec un·e producteur·rice, label ou distributeur discographique.

La période de création et diffusion comprend :

- Une ou plusieurs résidences de travail sur plateau afin de construire un répertoire de concert d'une durée approximative de 75 min, et pouvant donner lieu à des actions culturelles, des répétitions ouvertes, des filages publics ou professionnels...
- Un accompagnement dans la pratique professionnelle via une tournée de plusieurs concerts sur diverses scènes bretonnes et françaises selon les offres du marché du spectacle vivant et en appui sur des partenaires associés au dispositif Kreiz Breizh Akademi.

MODALITÉS PRATIQUES

Effectif

10 stagiaires sur le dispositif complet incluant la création

Dates

La formation se déroulera en discontinu sur 13 mois de novembre 2025 à décembre 2026, à raison d'un séminaire d'une semaine par mois

Coût pédagogique

8 600 euros

Prise en charge

Pour les demandeur·euses d'emploi :
Région Bretagne via Qualif Emploi (*sous réserve*)
Autres situations : nous contacter

Lieux de la formation

Manoir de Keroual | Guilers (29)
Garage Duro | Rostrenen (22)
La Grande Boutique | Langonnet (56)
Le Logelloù | Penvénan (22)
El Dorado | Paule (22)
Le Jardin Moderne | Rennes (35)
La Carène | Brest (29)

Sélection et recrutement

Les candidat·es sont pré-sélectionné·es sur dossier qui comporte :

- Le formulaire de candidature (sur demande)
- Une lettre de motivation en pdf
- Un CV ou biographie en pdf
- 2 enregistrements en MP3
- Un lien vidéo si disponible

Les parcours professionnels et compétences techniques sont les critères déterminants. À l'issue de la 1^{re} sélection sur dossier, le jury reçoit les candidat·es lors d'une audition d'une durée de 45 minutes comportant une discussion avec le jury et une expérimentation liée à l'entendement modal.

Date limite d'envoi des candidatures

20 juillet 2025

Auditions

Du 15 au 19 septembre 2025 à Brest



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES SÉMINAIRES

Novembre 2025 (du 24 au 28) Manoir de Keroual, **Brest (29)**

Janvier 2026 (du 12 au 16) Garage Duro, **Rostrenen (22)**

Février 2026 (du 9 au 13) La Grande Boutique, **Langonnet (56)**

Mars 2026 (du 2 au 6) Garage Duro, **Rostrenen (22)**

Avril 2026 (du 30/03 au 3/04) Garage Duro, **Rostrenen (22)**

Mai 2026 (du 4 au 7) Le Logelloù, **Penvénan (22)**

Juin 2026 (du 1^{er} au 5) La Grande Boutique, **Langonnet (56)**

Juillet 2026 (du 29/06 au 3/07) Garage Duro, **Rostrenen (22)**

Septembre 2026 (du 21 au 25) **Voyage d'étude**

Octobre 2026 (du 19 au 23) El Dorado, **Paule (22)**

Novembre 2026 (du 16 au 20) Jardin Moderne, **Rennes (35)**

Décembre 2026 (du 7 au 10) La Carène, **Brest (29)**



PROGRAMME DE LA FORMATION

C : Compétences visées issues du référentiel de la certification *Interpréter une musique modale de tradition savante et populaire* enregistrée au Répertoire Spécifique sous la référence RS5509

M : Module

ENJEU I : JOUER DES MUSIQUES MODALES DE TRADITION SAVANTE ET POPULAIRE

M1 > L'entendement modal et la musique bretonne

C1.1 Identifier, analyser et reproduire les dimensions microtonales et les particularités rythmiques d'une musique populaire locale présente dans les sources (collectages).

- Acquisition des bases de l'entendement modal, développement d'une connaissance spécifique de la modalité, de la microtonalité et de leur utilisation dans la musique populaire de Basse et Haute Bretagne,
- Travail et analyse sur le répertoire traditionnel, principalement à partir de documents de collecte.

Intervenant-es : Emmanuelle Bouthillier, Youenn Lange et Anne-Marie Nicol

Durée : 4 jours / 27h

M2 > Acquisition des bases de la théorie et de la pratique orientale de la modalité (maqâm)

C1.2 Utiliser les outils théoriques et pratiques orientales de la modalité (maqâm arabe, maqam turc...) et les appliquer aux réalités d'une musique populaire occidentale afin de structurer sa pensée musicale modale.

Découverte et pratique du maqam arabe et de l'improvisation maqamique.

Des comparaisons seront faites avec d'autres systèmes dont le makam turc.

Intervenant : Fawaz Baker

Durée : 4 jours / 28h

M3 > Connaissance de musiques modales du monde, diverses dimensions de la modalité

C1.3 Jouer un thème issu d'une autre tradition modale (que la musique populaire locale ou le maqâm arabe) en utilisant des techniques musicales spécifiques et afin d'enrichir son vocabulaire et sa syntaxe musicales.

Sélection de présentations d'autres formes de musique modale en Europe et dans le Monde selon deux axes principaux :

- **Subtilités mélodiques** : échelles, tempéraments, ornements. Cet axe sera abordé en prenant appui sur des tempéraments et ornements en musiques anciennes occidentales et les vocalités et ornements dans le chant au Québec et en Acadie,
- **Jeux rythmiques et entités modales collectives** : avec la découverte des techniques de la txalaparta basque et les rythmes et chants en musiques rituelles cubaines

Intervenants : Robert Bouthillier, Jean-Luc Tamby, Txomin Dhers et Bixente Etxegaray, Sebastián Quezada

Durée : 4 masterclasses - 3 jours / 21h

Voyage auprès de musicien·nes reconnu·es à l'étranger :

1 semaine de voyage d'étude en un ou plusieurs groupes.

M4 > L'utilisation des sources de tradition orale en musique bretonne

C1.4 Rechercher les sources et utiliser les documents de collecte en s'appuyant sur les bases de données numériques afin de développer sa compréhension du système musical concerné.

- Rechercher les sources et utiliser les documents de collecte en s'appuyant sur les bases de données numériques de Dastum,
- Développer sa compréhension du système musical concerné et proposer des pistes d'interprétation et de transformations d'un répertoire.

Intervenant·es : Dastum, Emmanuelle Bouthillier

Durée : 1,5 jour / 10h



M5 > Interprétation des thèmes du répertoire breton puis travail sur les spécificités du jeu d'ensemble et des techniques imposées par la modalité.

C1.5 Interpréter de façon personnalisée le répertoire des musiques populaires locales en utilisant les techniques caractéristiques de l'instrument ou de la voix.

Interprétation des thèmes du répertoire breton dans le respect de la microtonalité et de l'entendement modal :

- Identification des répertoires, expérimentation et analyse des formes mélodiques et rythmiques, apprentissage technique, travail sur les spécificités du jeu d'ensemble et techniques spécifiques imposées par la modalité.
- Application de ces techniques à des éléments du répertoire breton.

Intervenant·es : Dâvi Simard, Katariin Raska

Durée : 4 jours / 26h

M6 > Écriture d'arrangements propres à l'entendement modal.

C1.6 Réaliser un accompagnement musical modal et/ou arranger de manière modale, en prenant en compte les spécificités des timbres, tessitures, rythmes.

Développement des compétences d'arrangement : prise en compte de la spécificité des timbres et tessitures dans l'écriture d'arrangements propres à l'entendement modal.

Intervenant·es : Pauline Willerval, Dâvi Simard, Katariin Raska

Durée : 4 jours / 28h

M7 > Développement des compétences de composition et d'improvisation dans l'esthétique d'une musique modale.

C1.7 Composer de manière modale, improviser ou utiliser la variation dans l'esthétique d'une musique modale : structurer une improvisation modale, appliquer l'improvisation modale à son jeu personnel, analyser une improvisation modale.

Prise en compte des éléments rythmiques, mélodiques, d'échelle... dans la construction d'un thème composé issu d'une esthétique musicale populaire et/ou modale.

L'improvisation pourra être abordée sur le plan transversal, expérimental, idiomatique.

Intervenant·es : Eric Thomas, Elisa Trébouville

Durée : 4 jours / 27h

ENJEU II : RÉALISER UN PROJET ARTISTIQUE MODAL ET LE PARTAGER AVEC LE PUBLIC

M8 > Création accompagnée

C2.1 Prendre part à un projet musical collectif en développant une expression musicale pertinente afin d'optimiser le résultat artistique de l'ensemble.

- Travail d'ensemble assisté : mise en application des points théoriques vus dans les sessions précédentes du module d'interprétation et création.

Certaines heures de formation seront affectées à la pratique des musiques locales dans leur contexte de jeu populaire pour la mise en pratique des notions théoriques travaillées pendant la formation.

Intervenant·es : Dylan James, Elisa Trébouville

Durée : 7 jours / 52h dont 5 veillées

M9 > Conseil musical, enrichissements et aide à la finalisation de la proposition artistique

C2.2 Réaliser un projet musical mobilisant une diversité de systèmes d'arrangements afin de le diffuser publiquement.

- Pratique collective ciblée, travail sur les thèmes en intégrant la précision rythmique, la justesse, l'improvisation modale sous la supervision d'un regard extérieur.
 - Création d'univers sonores.
- Ces jours de formation seront adaptés selon les besoins spécifiques du groupe.

Intervenant·es : Jacques Puech, Hoëla Barbedette, Jean-Marie Nivaigne

Durée : 5 jours / 35h

M10 > Approche des techniques de la scène

C2.3 Présenter une prestation scénique sonorisée, mise en place sur le plateau et mise en lumière en collaborant avec les équipes techniques annexes du spectacle (sonorisateur, éclairagiste, scénographe...).

- Travail pratique en conditions de scène,
- Initiations aux techniques de la scène (son, lumière, scénographie),
- Étude de fiches techniques, présentation des métiers de la technique au service du spectacle vivant,
- Approche de la scénographie et de la construction de la dramaturgie d'un spectacle.

Intervenant·es : en partenariat avec le Jardin Moderne, un·e intervenant·e son, un·e intervenant·e lumière, et un coach scénique : Savi Godefroy

Durée : 3 jours / 21h

M11 > Approche des techniques et modes d'enregistrement

C2.4 Participer en tant qu'interprète à la réalisation d'un enregistrement audio ou vidéo en adaptant son positionnement et en collaborant avec les technicien·nes spécialisés·es.

- Travail pratique en condition d'enregistrement,
- Découverte des techniques, du matériel et des logiciels d'enregistrement, repérage de différentes techniques de mixage, travail et expérimentations sur la justesse, le timbre, la « mise en place »,
- Réalisation d'enregistrements de quelques morceaux en situation réelle.

Intervenant : Jacques-Yves Lafontaine

Durée : 3 jours / 21h

M12 > Conception d'une action de médiation ou action culturelle : public visé, objectif, contenu, outils pédagogiques, évaluation

C2.5 Réaliser une action de médiation en adaptant son discours artistique au public présent

Présentation de la médiation culturelle. Conception d'une action culturelle auprès de différents publics.

Intervenante : Camille Simon

Durée : 1 jour / 7h

ENJEU III : GÉRER ET PROMOUVOIR UN PROJET ARTISTIQUE MODAL

M13 > Gestion, comptabilité, suivi budgétaire

Compétence visée : C3.1 Gérer les aspects administratifs, juridiques, financiers et sociaux de son spectacle.

Présentation des principes de gestion et de comptabilité appliquée au spectacle, du montage et suivi budgétaire de projets artistiques.

Intervenante : Aurélie Rioual

Durée : 1 jour / 7h

M14 > Statuts, cadre réglementaire

Compétence visée : C3.2 Gérer son statut/profession d'artiste musicien·ne et ses différentes sources de rémunération.

Présentation des statuts de l'artiste musicien·ne, du cadre réglementaire et juridique d'emploi, des particularités liées aux conditions de circulation des artistes français ou étrangers.

Intervenante : Aurélie Rioual

Durée : 3h (à distance)

M15 > Le secteur du disque

Compétence visée : C3.3 Gérer son projet d'enregistrement (disque, supports numériques, édition...).

Présentation des métiers de producteur·rice / éditeur·rice, du marché de la production discographique, son cadre juridique et administratif : contrats, modes de distribution (licence, distributeur, concert, internet), les droits d'auteurs, les droits voisins.

Intervenant : Yann Pelliet

Durée : 1 jour / 7h dont 3h à distance

M16 > Le champ des musiques actuelles

C3.4 Identifier et mobiliser l'environnement professionnel des musiques modales.

Présentation dans le champ des musiques actuelles en France :

- des modes de structuration (associations, compagnies, coopératives ...),
- des institutions : collectivités, sociétés civiles,
- des différents acteurs professionnels : les métiers, leurs rôles et fonctions, leurs réalités, le choix des réseaux de diffusion,
- des réseaux professionnels et syndicats,

Rencontre de professionnel·les en activité du réseau des musiques actuelles, traditionnelles, du monde.

Intervenant : Christophe Dagorne

Durée : ½ journée / 3h à distance

M17 > Méthodologie de projet

C3.5 Organiser les étapes de réalisation de son projet musical en collaborant avec les professionnel·les approprié·es.

Présentation des étapes de mise en œuvre d'un projet artistique : du diagnostic / prospection / planification, à la recherche de financements publics et privés, et à la communication.

Intervenant : Christophe Dagorne

Durée : 1 jour / 7h

M18 > Définir son projet artistique et le valoriser

C3.6 Élaborer son identité professionnelle dans le champ des musiques modales

Expliquer son cheminement, ses intentions, ses objectifs de création et de production artistique en direction des professionnel·les.

Intervenante : Manon Fouquet

Durée : ½ journée / 4h dont 1h à distance

M19 > Communiquer sur son projet artistique

Compétence visée : C3.7 Communiquer et promouvoir son projet artistique auprès des partenaires institutionnels et économiques

Présentation et analyse de plans de communication d'artistes, de divers outils et moyens, identification des leviers et des freins au développement d'un projet, fonctionnement des réseaux professionnels de la communication. Comprendre les mécanismes de la communication, gagner en assurance afin de valoriser son projet en musiques modales.

Intervenante : Manon Fouquet

Durée : ½ journée / 4h

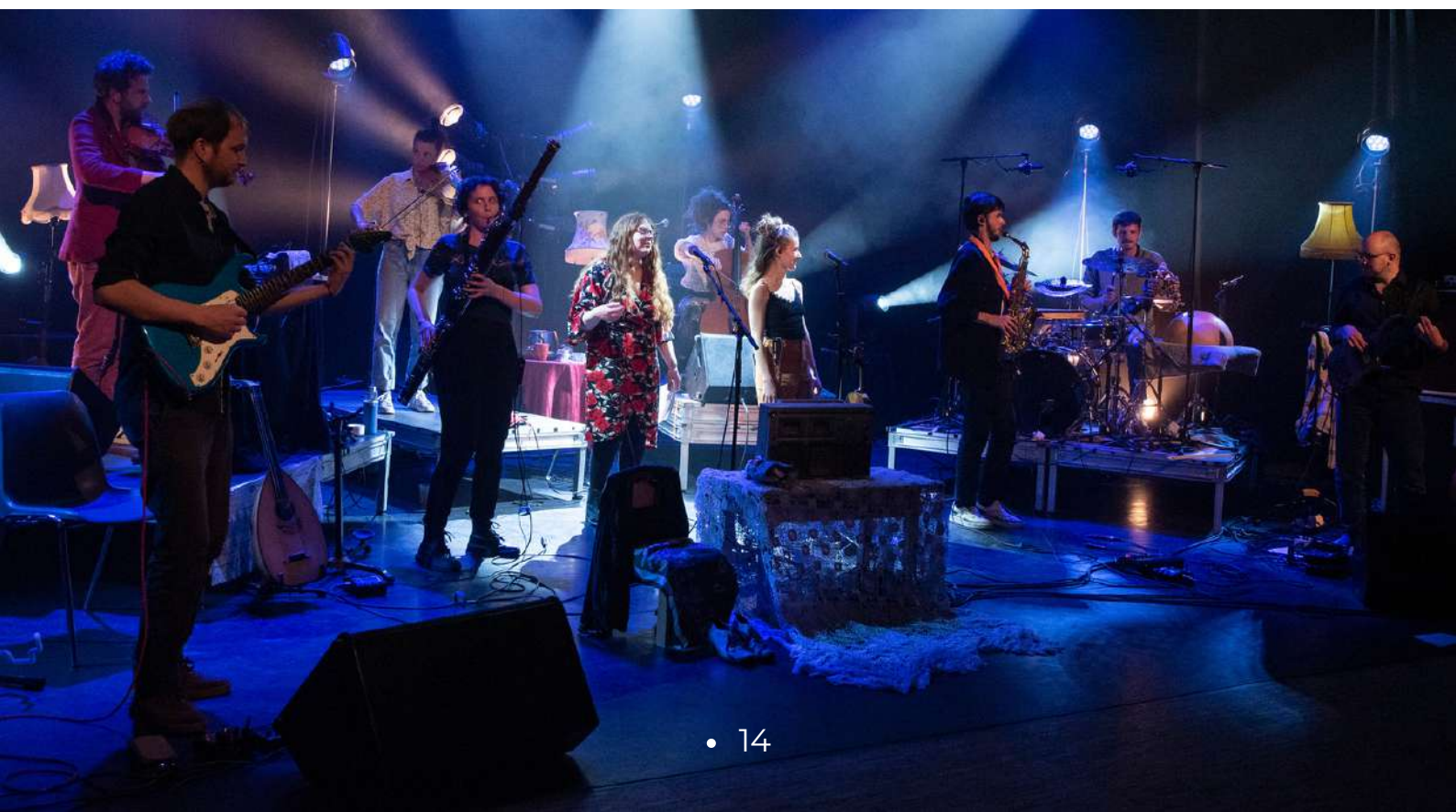
BAT : COMPÉTENCES TRANSVERSALES

M20 > Prendre en compte l'égalité femmes-hommes et inscrire son projet dans une démarche de développement durable

Articuler les différentes compétences au service d'un projet professionnel modal.

Intervenant-es : Collectif des festivals

Durée : ½ journée / 4h





 PROMOTION ET TRANSMISSION
DES CULTURES POPULAIRES DE TRADITION ORALE
ET DE LA MUSIQUE MODALE 

Renseignements et inscriptions

inscription@drom-kba.eu

07 88 97 21 08

Association Drom

24 rue de Gasté 29200 Brest

Tél. 09 65 16 71 21

www.drom-kba.eu

Enregistré à la DREETS 53220831722

SIRET 43837869700025

APE 8559A

Licence entrepreneur de spectacles :

PLATESV-R-2020-004053

Photographe Kreiz Breizh Akademi : Eric Legret



sous réserve

